RECHERCHE D'ARBITRES

Obligation d'avoir son matériel : jeton bicolore et cartons □ ■ ■

Pour le **TOP DE ZONE qui aura lieu au complexe sportif à Sanvignes** les 20 et 21 mars 2010, il sera nécessaire pour le bon fonctionnement de cette compétition la présence de 20 arbitres par jour. Comme d'habitude une indemnité journalière de 16,00€ vous sera versée en plus de vos frais de déplacement.

Inscrivez vous auprès du cd71 ou de moi-même, je vous en remercie d'avance.

Avis aux clubs qui ne veulent pas envoyer d'arbitres qu'il s'agit de la dernière compétition de la saison. En pièce jointe le tableau récapitulatif des obligations d'arbitrage approuvé par le cd 71.
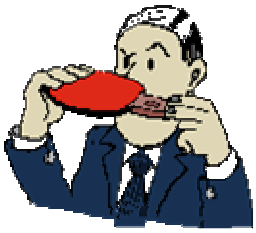
Dominique Dantigny